

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 35 - Septembre 2017

CHARADE EN FÊTE - 8 OCTOBRE 2017

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous donne rendez-vous le dimanche 8 octobre au Circuit de Charade (Rond point de Manson) pour une journée festive et conviviale, entièrement gratuite pour petits et grands.

Présentation du programme d'activités.



Dans ce numéro :

Echos des Comités	2
Le C.D.O.S en action	3
Infos du CRIB	6
Rencontre	8

ASSOCIATIONS EMPLOYEURS, VENEZ RENCONTRER L'URSSAF LE 10 OCTOBRE

Pour la 1^{ère} fois, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose une réunion d'informations animée par l'URSSAF en la personne de Mme Christine DELHOUNE.

Rendez-vous le **mardi 10 octobre 2017** au C.D.O.S du Puy-de-Dôme **dès 18 h 30**.

Venez-vous renseigner et poser vos questions !

ÉDITO



A nous les Jeux !

Voilà plus de deux ans que nous attendions ça ! Maintenant c'est fait, 100 ans après, Paris et toute la France accueilleront bien à nouveau les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024. Le coup d'envoi

de ces Jeux sera donné précisément le 2 août 2024.

En attendant, c'est tout le mouvement sportif qui doit travailler ensemble pour préparer nos sportifs de demain.

Bonne saison à tous.

Geneviève SECHAUD

Présidente

- ◆ Paris aura ses Jeux
- ◆ Les enfants de Sport Jeunes au PAL
- ◆ Venez participer à Charade en Fête le dimanche 8 octobre 2017
- ◆ Impact Emploi, un service de l'URSSAF pour les associations employeurs
- ◆ Rencontre avec le Commandant LEDEY du SDIS du Puy-de-Dôme

LE MAG' DU C.D.O.S 63

ECHOS DES COMITÉS

JO 2024 À PARIS, C'EST OFFICIEL !

Après trois défaites douloureuses, Paris triomphe enfin et organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

Paris, déjà ville hôte en 1900 et 1924, rejoint ainsi Londres dans le **club fermé des villes ayant organisé trois fois les Jeux Olympiques**. Tout comme Los Angeles qui a déjà été le théâtre du plus grand rendez-vous multisport au monde en 1932 et 1984.

La France "le mérite"

"La France mérite ce moment", a estimé Tony Estanguet, qui dit avoir "**hâte d'être au 2 août 2024 pour la cérémonie d'ouverture**".

La décision prend une dimension tout aussi historique pour Los Angeles et surtout pour le Comité International Olympique (CIO) qui rompt avec la tradition en

attribuant deux éditions des JO lors d'une même session.

Le CIO a donc officialisé le 13 septembre au soir, à Lima, l'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris et de l'édition suivante de 2028 à Los Angeles au terme d'un vote à l'unanimité validant l'accord trouvé entre les deux villes.



DES CLERMONTOIS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE HOCKEY SUBAQUATIQUE EN AUSTRALIE

Le Puy-de-Dôme était bien représenté au championnat du monde de hockey subaquatique qui a eu lieu en Australie à Hobart.

Nous avons deux jeunes sportifs et deux juges internationaux clermontois qualifiés pour représenter la France (Clermont Hockey Sub) lors de ce Championnat.

Les résultats sont excellents puisque **l'équipe U19M est championne du monde avec 5 sélectionnés AURA dont le clermontois Tom BUATIER**, l'équipe U23M, médaille d'argent, avec aussi 5

sélectionnés AURA, et les féminines U23F terminent à la 5^{ème} place avec 3 sélectionnées AURA **dont la clermontoise surclassée Flavie PETERSSON**.

Nos deux juges arbitres ont aussi parfaitement représenté la France également, il s'agissait de Christophe FORLAY et Alexandre FUSTER.

[Plus d'informations en cliquant ici.](#)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CRÉE UN FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE MATÉRIEL SPORTIF

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance la déclinaison de sa démarche H+ pour valoriser son action en faveur des personnes handicapées. Un fonds d'investissement pour le matériel adapté vient d'être créé par la région. Les clubs sportifs bénéficiant de ce fonds seront labellisés « H+ SPORT » (il existe plusieurs déclinaisons du label : H+ culture, H+ formation...).

Fauteuils spécifiques, véhicules adaptés, matériels Handisport, les clubs qui investiront dans le sport pour tous seront également soutenus et labellisés. Il ne sera pas nécessaire d'avoir bénéficié du fonds doté d'une enveloppe de 200 000 € par an.



Source : La Lettre de l'Economie du Sport N°1302



LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME EN ACTION

LES ENFANTS DE SPORT JEUNES AU PAL

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années maintenant, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a organisé une sortie extérieure pour les enfants de Sport Jeunes. C'est au parc d'attractions du PAL que les enfants de Sport Jeunes et les adolescents du STAGE ADOS, rassemblés pour l'occasion, ont pu s'en donner à cœur joie le mercredi 19 juillet toute la journée.



Nous remercions l'ensemble des partenaires de Sport Jeunes, ainsi que les animateurs et bénévoles qui nous ont aidé dans la réussite de cette journée.

3 NOUVELLES COMMUNES ÉLUES COMMUNES LES PLUS SPORTIVES DU PUY-DE-DÔME

Pour la 5^{ème} édition du Challenge de la Commune la plus sportive, ce sont les communes de ST GERMAIN LEMBRON, LA TOUR D'AUVERGNE et CHAMBARON-SUR-MORGE qui ont été élues Communes de moins de 2 500 habitants les plus sportives du Puy-de-Dôme. Les cérémonies de remise des récompenses à chacune de ces trois communes et aux associations sont prévues les 6, 19 et 26 octobre 2017.



LA TOUR D'AUVERGNE

Catégorie Moins de 1 500 habitants



CHAMBARON-SUR-MORGE et ST-GERMAIN LEMBRON

Catégorie Entre 1 500 et 2 500 habitants



Notre Antenne ALLIER a également organisé le Challenge de la Commune la plus sportive de l'Allier, 1^{ère} édition. Ce sont les communes de **JALIGNY-SUR-BESBRE** (catégorie moins de 1 500 habitants), **MONTMARSAULT** (catégorie entre 1 501 et 2 500 habitants) et **ST YORRE** (catégorie entre 2 501 et 5 000 habitants) qui ont été élues.

CHARADE EN FÊTE !

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017
AU CIRCUIT DE CHARADE dès 8 h 30

Randonnées

4 km et 9 km (avec plus de 500 m de dénivelé)



**Course cycliste
contre-la-montre**
dès 9 h 30

Nombreuses animations

**Athlétisme, Escrime, Basket
Sport Boules, Ultimate frisbee**



**Balade à poney, jeux en bois
Atelier Bien-être**

**Découverte
du circuit à vélo**
dès 16 h (matériel non fourni)

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.



Buvette et restauration sur place

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

contact

<http://puydedome.franceolympique.com>

Tél: 04 73 14 09 61



LE C.D.O.S 63 EN ACTION

CHARADE EN FÊTE - LE PROGRAMME

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

TOUS À CHARADE !

- ☀ **Course cycliste contre-la-montre** organisée par le Vélo Club Rimois (à destination des licenciés FFC et des sportifs munis d'un certificat médical).
- ☀ **Randonnée pédestre gratuite et ouverte à tous** organisée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (2 parcours de 4 et 9 km seront proposés avec ravitaillement offert par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme).
- ☀ Animation **Athlétisme** avec le Comité Départemental d'Athlétisme (Kid stadium).
- ☀ Animation **Ultimate frisbee** avec l'association Tourn'Disc
- ☀ Animation **Escrime** avec le club La Rapière de Chamalières
- ☀ Animation **Sport Boules** avec le Comité Départemental de Sport Boules
- ☀ Animation **Basket** avec le Club Neyrat Basket
- ☀ Atelier **Bien-être** avec le CRESNA
- ☀ Stand **d'animations** animé par notre partenaire la MGEN du Puy-de-Dôme
- ☀ Animation **Cyclotourisme** avec le Comité Départemental de Cyclotourisme (Découverte du circuit à vélo à partir de 16 h, matériel non fourni).
- ☀ Des **balades à poney** et des **jeux en bois** seront également proposés sur le site.
- ☀ **Exposition de vieux vélos.**

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Buvette organisée par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme
Restauration avec le food truck *La Popote mobile.*



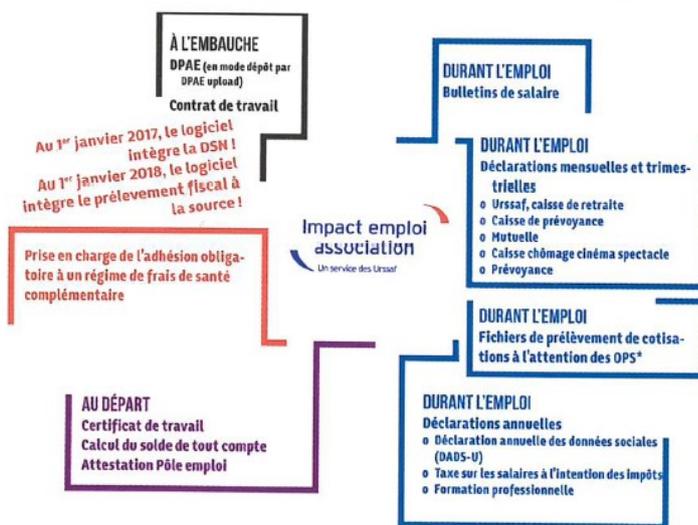
INFOS DU CRIB

IMPACT EMPLOI, UN SERVICE DE L'URSSAF POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEURS

➔ Que fait le logiciel

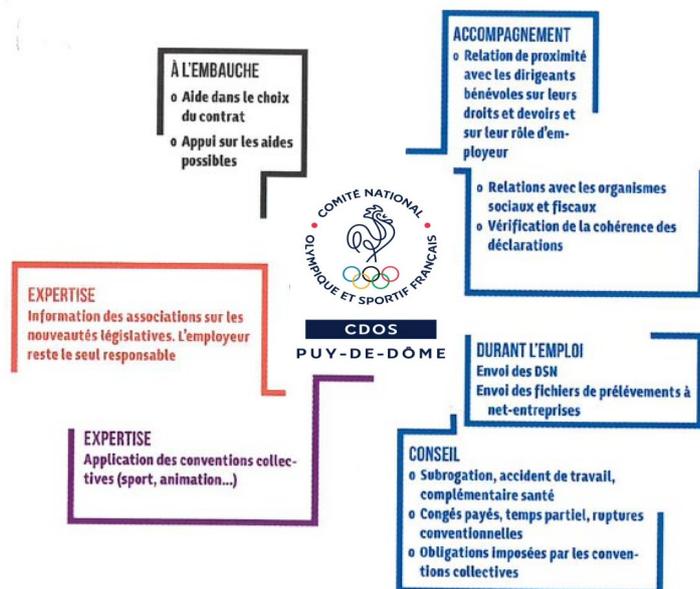
Impact emploi associe un logiciel de paie « certifié URSSAF » et des « tiers de confiance » professionnels de la législation sociale du mouvement associatif formé aux réalisations de la paie et initié à l'utilisation du logiciel Impact Emploi.

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme, Tiers de Confiance depuis de nombreuses années, remplit un rôle d'interface entre l'association et les organismes sociaux et les services fiscaux.



* OPS = Organismes de Protection Sociale

➔ Que fait le C.D.O.S du Puy-de-Dôme ?



En adhérant à ce dispositif de simplification, les bénévoles employant moins de 10 salariés dans une association sous-traitent toutes leurs formalités et bénéficient de conseils en s'appuyant sur un relai de proximité que sont les structures Tiers de Confiance comme le C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

En cette rentrée sportive, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service pour votre gestion salariale. (CDOS63@wanadoo.fr)

MODULE : Fonction Employeur

Objectif : Connaître et comprendre ses obligations d'employeurs et aider les dirigeants bénévoles à mettre en place une gestion sociale et un management des salariés efficaces et sécurisés.

1^{ère} des six séances : Jeudi 5 octobre 2017

Renseignements et inscription auprès du secrétariat du C.D.O.S du Puy-de-Dôme.



RÉUNION D'INFORMATIONS AVEC L'URSSAF

MARDI 10 OCTOBRE 2017 de 18 h 30 à 20 h 30

Pour la 1^{ère} fois, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose une réunion d'informations animée par l'URSSAF en la personne de Mme Christine DELHOUNE.

Après une présentation du rôle et des missions de l'URSSAF et des différents acteurs concernés par la protection sociale, une présentation sera faite des différents dispositifs d'allègement de cotisations et des cas particuliers.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette réunion gratuite, nous vous invitons à vous inscrire par mail à CDOS63@wanadoo.fr en nous précisant vos noms-prénoms et le nom de l'association que vous représenterez.

Les prochaines formations

<p>Word Débutant</p> <p>Judi 28 septembre 2017 de 14 h à 17 h</p>	<p>Découverte de FacilCompta.asso</p> <p>Lundi 9 octobre 2017 de 14 h à 16 h</p>	<p>Préparer, organiser et sécuriser un événement</p> <p>Judi 12 octobre 2017 de 14 h à 17 h</p>
<p>Recyclage PSC 1 Secourisme</p> <p>Lundi 16 octobre 2017 de 18 h 30 à 21 h 30</p>	<p>Le remboursement des frais aux bénévoles</p> <p>Mardi 7 novembre 2017 de 14 h à 16 h</p>	<p>Outlook Débutant</p> <p>Mardi 14 novembre 2017 de 14 h à 17 h</p>
<p>Les responsabilités civiles, pénales, prud'homales et financières du dirigeant bénévole</p> <p>Mardi 21 novembre 2017 de 19 h à 21 h</p>	<p>PSC 1 - Secourisme</p> <p>Samedi 25 novembre de 9 h à 17 h</p>	<p>Utiliser les nouveaux outils de communication interne</p> <p>Mercredi 29 novembre de 14 h à 17 h</p>

Si vous êtes intéressés par ces formations et souhaitez vous inscrire, téléchargez la fiche inscription sur notre site Internet puydedome.franceolympique.com à la rubrique Formation.

DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE TOUT LE MONDE A SA PLACE !

RENCONTRE AVEC LE COMMANDANT LEDEY DU SDIS DU PUY-DE-DÔME

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent un élément clé du maillage territorial permettant d'assurer les secours en tout point du territoire et à tout moment. Ils représentent 80% des effectifs sapeurs-pompiers et participent à 50% des interventions en milieu urbain et à plus de 80% en milieu rural.

Le service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (SDIS) est composé de près de 3900 **sapeurs-pompiers volontaires** qui en dehors de leurs activités professionnelles, scolaires ou personnelles assurent au quotidien notre sécurité.

Malgré un effectif important, il n'est pas toujours suffisant pour couvrir les besoins sur certaine période de la journée. Sur cet effectif, 826 sont des femmes, soit seulement 21 % de l'effectif du SDIS du Puy-de-Dôme (malgré une évolution à la hausse).

Les difficultés de disponibilité et de recrutement laissent à penser qu'un recrutement de profils plus diversifiés pourrait constituer une piste pertinente et notamment les profils féminins.

Aujourd'hui, des mesures ont été prises par le SDIS et l'accueil des femmes ne posent plus de problèmes dans les casernes notamment au niveau des vestiaires et des douches.

Pour les mères ou les pères au foyer, des partenariats peuvent être signés avec les cantines et garderies pour la prise en charge de l'enfant, lorsque ces derniers sont en intervention.



Chacun donne le temps dont il dispose. Un sapeur-pompier peut, s'il le souhaite, participer aux seules missions de secours à personnes, moins physique que la lutte contre les incendies.

Etre sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen accessible à tous. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous afin d'échanger avec lui sur l'activité des sapeurs-pompiers. Un entretien, un dossier administratif, une visite médicale et des « Indicateurs de Condition Physique » constituent les étapes du dossier d'engagement.

Un entraînement physique régulier permet d'assurer les gestes d'urgence avec plus d'aisance et d'efficacité et préserve des blessures sur les interventions. Faire de l'exercice est bon pour la santé mais également pour se sentir bien dans sa tête et dans son corps. Les valeurs du sport et celles des sapeurs-pompiers se rejoignent, et sont mises en exergue lors de challenges sportifs internes à la corporation, tels que le cross et le parcours sportif des sapeurs-pompiers.

ALORS MESDAMES ET MESSIEURS, VENEZ TEL QUE VOUS ETES !

Info engagement : Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme

Pôle volontariat : 04 73 98 15 29 / gv_sdis63.fr



Avec le partenariat



Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 14 09 61 - ✉ CDOS63@wanadoo.fr

<http://puydedome.franceolympique.com>



Directrice de publication : Geneviève SECHAUD
Rédacteurs : Chrystelle DUCORNAIT, Delphine CHAPON, Laurent EMANUELLI, Nathalie JAREM-KO, Bérangère LAMBERT, Geneviève LEFOULON, Christine MEUNIER et Estelle VERNET.

Publication : C.D.O.S 63